

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 28 mars 1900, M. Paul-Léona-Xavier Messagier a été nommé Lieutenant de 2^{me} classe dans la Compagnie des Carabiniers de Son Altesse Sérénissime.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco ont reçu dimanche matin à déjeuner M. le Capitaine de frégate Fargues, commandant du *Galilée* et les officiers de son état-major.

Sont arrivés hier à Monaco et descendus au Palais, M. le Conseiller d'Etat Emile Bernich, Inspecteur Général des Finances, et M. Delefortrie, Inspecteur Général des services d'architecture et auteur du projet du Musée Océanographique.

Les trois journées des Régates internationales annuelles ont donné, vendredi, samedi et dimanche derniers, une vive animation à notre port où le Gouvernement Français s'était fait représenter par le croiseur *Galilée*, détaché à cet effet de l'escadre d'évolution de la Méditerranée.

Ces fêtes nautiques se sont brillamment terminées par un grand banquet donné dimanche soir dans les salons de l'hôtel de Paris par la Société des Régates, banquet qui a été présidé par S. Exc. le Gouverneur Général et qui a été rehaussé par la présence de M. le contre-amiral Roustan, délégué par M. le vice-amiral Fournier, commandant en chef de l'escadre. Toutes les autorités de la Principauté étaient représentées et nous relevons au nombre des convives les noms de MM. les capitaines de vaisseau Saint-Paul de Sainçay et Chocheprat ; M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. François Médecin, président de la Société des régates ; M. le Président Baron de Rolland ; M. Glaize, consul de France, M. le colonel comte de Christen ; M. le baron de Romeuf, secrétaire général ; M. le capitaine de frégate Farret ; M. le capitaine de frégate Fargues, commandant le *Galilée*, et le lieutenant de vaisseau Locamus ; MM. de Rochechouart ; Franck Pilatte ; Delalonde, directeur de la police ; l'Abbé Mercier ; Michel, médecin de la marine ; Trotobas, mécanicien principal ; Henry Ceyrac, commissaire ; Cher de Loth ; le commandant Belon ; Feuillerade ; Fillhard et plusieurs yachtsmen étrangers et notabilités locales.

M. Camille Blanc, indisposé, s'était fait excuser.

Au dessert, M. le Gouverneur Général a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

Un double deuil nous prive de la présence de M. le vice-amiral Charles Duperré, président de l'Union des Yachts Français, et de M. le baron Arthur de Rothschild, vice-président de cette Union, qui a introduit de précieuses

facilités dans tous les concours nautiques. Nous leur adressons l'expression de nos regrets attristés.

L'initiative du président actif de notre Société des Régates nous permet, par contre, de recevoir un brillant état-major nouveau. Auteur du remarquable projet de pavillon de la section monégasque à l'Exposition Universelle qui va s'ouvrir, M. François Médecin s'est inspiré des souvenirs historiques du vieux Palais Princier dont il a reproduit l'architecture. Se rappelant qu'à une époque où la victoire n'appartenait pas toujours exclusivement au nombre, la valeur des galères de Monaco était partout réputée et que la famille des Grimaldi a donné un amiral à la France, il a invité M. le Vice-Amiral Fournier, commandant en chef l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, à nous faire l'honneur de prendre part à ce banquet, avec quelques-uns de ses vaillants officiers.

Nous saluons de nos vives sympathies, avec ses compagnons d'armes, le Contre-Amiral Roustan, que le Commandant en chef, déjà engagé ailleurs, a délégué pour le remplacer. J'adresse à qui de droit, au nom de Son Altesse Sérénissime, les remerciements dus pour cet accueil fait à notre appel et j'ai la grande satisfaction de pouvoir dire, du fond du cœur, et en toute vérité, que je fraternise avec l'escadre française, dont les bâtiments, chefs de file s'appellent *Brennus*, *Charles-Martel* et *Pothuau*, symboles de patriotisme, d'honneur et d'intrépidité. Ne porte-t-il pas aussi un nom singulièrement prédestiné, le croiseur détaché de cette escadre pour rehausser l'éclat de nos fêtes ? Quelle saisissante allégorie dans la présence du *Galilée*, personnifiant le chercheur tenace des mystères de la nature, aux côtés de la *Princesse-Alice*, où nous trouvons le culte de la science uni à la grâce et à la charité !

Nous ne sommes pas encore dans les conditions favorables qui doivent assurer plus tard tout succès à nos régates. Ce n'est qu'après la création d'un abri entièrement sûr, dont les projets sont à l'étude, que nous aurons ici un noyau de yachtsmen en relations continues avec tous ceux de la côte et pouvant former un véritable cercle maritime spécial à Monaco. En attendant, nous adressons aux absents l'espérance de les voir chaque année dans notre port futur, et nous faisons doublement fête à ceux qui nous viennent dès à présent.

Dans la crainte d'être trahi par ma mémoire, je demande à être excusé si je remercie, sans les nommer, les distingués présidents et membres des Sociétés qui nous ont prêté leur concours ; les énergiques et habiles lutteurs manœuvrant ces élégants bâtiments qui semblent voltiger sur les flots de la mer, comme les charmantes libellules effleurent de leurs larges ailes la surface des eaux.

Notre sympathique Maire de Monaco, le comte Gastaldi, m'en voudrait de l'oublier dans l'expression des sentiments à l'adresse de ses collègues des villes voisines.

Gratitude bien grande est réservée à l'administration de Monte Carlo, qui s'associe à tant de merveilleuses manifestations et dont la générosité ne fait défaut à aucune œuvre utile ou charitable.

Félicitations enfin aux commissaires, aux membres du jury, à tous les organisateurs ou auxiliaires de nos régates.

Je me résume, Messieurs, en portant, comme interprète de la pensée Souveraine, un double toast à la Marine Française, dont la vaillance n'a d'égale que la courtoisie, et la continuation de la prospérité des Sociétés nautiques de tout le littoral méditerranéen, de ce coin du monde où nous jouissons de tant de bienfaits, et, avant tous les autres, de la paix, ce doux épanouissement de l'âme, sous les chauds rayons d'un soleil éclatant, ce regard indulgent de Dieu.

Après ce discours fort applaudi, M. le contre-amiral Roustan, qui était assis en face de M. le

Gouverneur, s'est levé et a prononcé à son tour l'allocution suivante :

Messieurs,

Ainsi que vous l'a dit S. Exc. M. le Gouverneur Général, que je remercie, au nom des officiers ici présents, de son gracieux salut de bienvenue à notre adresse, le commandant en chef de l'escadre ayant accepté, avant de recevoir votre invitation, d'assister aujourd'hui même, à une autre réunion du même ordre que celle-ci, mais qui ne saurait être ni plus brillante ni mieux réussie, j'ai été chargé par lui de le représenter au milieu de vous.

J'apporte au Président de votre Société, aux membres de son comité, à vous tous, Messieurs, avec l'expression des regrets du Commandant en chef, ses remerciements, ainsi que les miens et ceux des Commandants et Officiers de l'escadre, pour la très aimable pensée que vous avez eue de convier nombre d'entre nous à cette fête.

Aucune autre mission ne pouvait m'être plus agréable que celle que je viens remplir ici : En premier lieu, parce qu'elle me ramène dans un pays que j'aime, où, avant même qu'il ne fût devenu une seconde patrie pour une partie de ma famille qui y a trouvé, dans les sympathies dont on l'entoure, un adoucissement aux plus cruelles épreuves, je suis venu bien souvent, attiré et retenu par mon respectueux attachement à la Maison Souveraine, à laquelle il doit son éclatante prospérité.

En second lieu, parce que cette mission me procure l'occasion de vous dire, sûr d'être l'interprète de tous mes camarades, combien notre vieille marine de guerre se plait à voir grandir, à ses côtés, sa toute jeune sœur, la marine de plaisance dont je salue en vous, Messieurs, les dignes et vaillants représentants.

Si ces deux marines sont sœurs, à plus de titre encore marins de profession et yachtsmen se reconnaissent frères. N'ont-ils pas le même amour de la mer ? Ne sont-ils pas exposés aux mêmes périls, et les derniers n'ont-ils pas montré, au cours de la plus récente guerre maritime qui a attristé le monde, qu'ils ne le cèdent à leurs aînés ni en courage ni comme endurance ?

Votre marine à vous a même une supériorité sur la nôtre, c'est la solidarité qui existe entre les flottes de yachts, à quelque nationalité qu'elles appartiennent — Français, Russes, Anglais, Allemands, Italiens, quel que soit le pavillon arboré à la poupe de leurs yachts, se retrouvent à tout instant unis, dans leurs luttes courtoises, sous un même pavillon, celui de l'entente cordiale. Et, tandis que nous cachons jalousement à nos rivaux les moindres améliorations apportées à notre matériel, chaque progrès réalisé dans une marine de plaisance est un progrès à ciel ouvert dont tous bénéficient. Aussi ces progrès sont-ils rapides. Personne ne les suit et n'y applaudit avec plus d'intérêt que nous. Personne ne souhaite plus vivement longue vie et succès aux Sociétés qui, comme la vôtre, nous préparent, en développant le goût des choses de la mer, des compagnons et des émules pour les luttes futures, auxquelles ce n'est pas ici le lieu de songer.

Plus qu'aucune autre, la Société des Régates de Monaco peut être assurée de réussir. Elle en a pour garants son rapide développement, l'exemple de votre Prince, qui unit à la science et aux hautes qualités de l'homme d'Etat partout écouté celles du marin le plus accompli, enfin l'intelligente activité du distingué Président qu'elle a mis à sa tête. Il s'entend à bâtir, et le même homme qui a tant contribué à élever les imposants édifices, les innombrables et élégantes villas qui apparaissent aux yeux charmés du marin que sa bonne étoile amène dans vos eaux, comme d'autres fleurs gigantesques de cette côte fleurie, le même homme saura bien faire surgir dans la baie qu'elle encadre les myriades de ces libellules de mer auxquelles, dans un langage tout poétique, le Gouverneur Général vient de

comparer les petites merveilles d'architecture navale que du bord de nos lourds cuirassés nous suivons d'un œil d'admiration et d'envie.

Mais, entre tant de garanties du succès que je me plais, Messieurs, à vous promettre, il en est une plus certaine encore. C'est que vous poursuivez votre œuvre dans un coin favorisé du ciel, où tout prospère, où la plus large, la plus intelligente protection est accordée à toutes les généreuses initiatives, si hardies qu'elles puissent être, par les Augustes Souverains, toujours prêts à prodiguer leurs encouragements et à prêter leur aide à toute entreprise utile.

Aussi ne comprendriez-vous pas que le toast porté par Son Exc. le Gouverneur Général à vos Sociétés fût suivi d'un autre que celui qui réunit les deux noms de ceux de qui la Société Monégasque a tout à attendre et peut tout espérer. Et je suis sûr d'aller au devant de vos desirs, à tous, en vous conviant à lever avec moi vos verres à la santé de LL. AA. SS. le Prince Albert et la Princesse Alice de Monaco.

D'unanimes et chaleureux applaudissements ont fréquemment interrompu ces paroles.

Divers autres toasts ont été ensuite portés par M. François Médecin, président de la Société des Régates; M. Franck Pilatte, délégué du Club Nautique de Nice, et enfin M. Glaize, consul de France à Monaco, qui a éloquentement parlé des belles croisières scientifiques entreprises par le yacht *Princesse-Alice*.

Les convives se sont séparés vers 11 heures, emportant le meilleur souvenir de cette cordiale et brillante réunion.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le résumé du très intéressant toast de M. Glaize, Consul de France. Nous nous réservons de l'insérer dans notre plus prochain numéro.

Le concours d'élégance des automobiles annuellement organisé à Monte Carlo, a eu lieu vendredi et a été l'occasion d'une magnifique fête du soir donnée sur la place du Casino. Le concours lui-même a été malheureusement quelque peu contrarié par la pluie qui est tombée pendant la première partie de l'après-midi. Néanmoins beaucoup d'automobiles ont défilé devant la tribune du jury et une foule nombreuse se massait sur les trottoirs pour assister à leurs gracieuses évolutions.

S. A. S. le Prince Albert Ier, accompagné de M. le comte de Lamotte d'Allogny, avait bien voulu prendre place au milieu des membres du jury, parmi lesquels étaient M. le baron Arthur de Rothschild, M. Camille Blanc, M. Jacques Gondoin, M. le baron Henri de Rothschild, M. Albert Gautier, etc.

De très beaux objets d'art offerts par l'Administration de la Société des Bains de Mer ont été donnés en prix, aux propriétaires des plus élégantes voitures. En voici la liste :

VOITURES DE 4 PLACES ET AU DESSOUS

- 1^{er}, Phaéton à vapeur (système Serpollet), à M. le prince d'Oldenbourg;
- 2^e, Tonneau (système Panhard), à M. Johnston;
- 3^e, Phaéton (système Daimler), à M. Stead;
- 4^e, Duc (système Peugeot), à M. Paul Chauchard;
- 5^e, Dog-Cart (système Panhard), à M. Paul Dupré;
- 6^e, Phaéton (système Panhard), à M. Duchatel-Montrouge;
- 7^e, Charrette anglaise (système Panhard), à M. Pexsters.

VOITURES AU-DESSUS DE 4 PLACES

- 1^{er}, Omnibus électrique (système Jenstzy), à M. Camille Blanc;
- 2^e, Wagonette transformable (système Daimler), à M. Léon Desjoyeaux;
- 3^e, Wagonette (système Gobron-Brillié), à M^{me} Gobron;
- 4^e, Phaéton (système Dietrich), à M. Hancy;
- 5^e, Cab-Victoria (système B. G. S.), à la Société des voitures électriques et accumulateurs B. G. S.

VOITURETTES

- 1^{re}, Voiturette à vapeur (système Serpollet), à M. Serpollet;
- 2^e, Voiturette (système Delahaye), à M. Siegfried.

Le temps s'étant remis au beau, la fête de nuit a été en tous points réussie et a été véritablement féerique.

La place du Casino et ses abords avaient reçu une somptueuse décoration et les illuminations auxquelles contribuaient l'électricité, le gaz et des

milliers de verres de couleurs et de lanternes vénitiennes, ont émerveillé la foule des habitants de la Principauté et des nombreux étrangers accourus de tous les points du littoral.

Les prix suivants d'illumination ont été décernés :

- 1^{er}, L'omnibus de M. Camille Blanc, dont l'intérieur était éblouissant avec sa décoration en feuilles d'olivier argentées piquées de lampes électriques;
- 2^e, Le phaéton de M. Duchatel de Montrouge;
- 3^e, La wagonette de M^{me} Gobron;
- 4^e, La victoria de M. Gondoin;
- 5^e, Le phaéton de M. Stead;

Un prix spécial a été enfin attribué au Sport Vélocipédique Monégasque dont le défilé, fanfare en tête, a vivement égayé la fête.

Le corso a été terminé, comme en apothéose, par un embrasement général au moyen de multiples feux de bengale.

Cette fête consacre une fois de plus le succès de cet annuel Concours d'automobiles qui est dû à l'initiative de la Société des Bains de Mer et qui attire parmi nous un nombre toujours croissant de sportsmen parisiens et étrangers.

Un service anniversaire pour le repos de l'âme du très regretté curé de la Cathédrale de Monaco sera célébré en cette église jeudi prochain 5 avril, à 10 heures.

AVIS

On nous prie d'inviter toutes les personnes qui doivent prendre part à l'Exposition Universelle de Paris (Pavillon de Monaco), à s'adresser d'urgence à M. Gindre, expéditionnaire, avenue de la Gare, 1, pour le transport des marchandises et objets destinés à l'Exposition.

Signalons le vif succès remporté au dix-neuvième concert classique par M^{me} Duvall-Melchissédéc, une cantatrice remarquable, très applaudie dans les *Fugitifs* de Fijan et dans l'air d'*Alceste* de Gluck. Un pianiste de talent poétique et délicat, M. Auguste Radwan, prêtait également son concours et a remporté un légitime succès dans le *Concerto en mi mineur* de Chopin et dans la *Polonaise* de Liszt.

Jeudi prochain, nous recommandons aux dilettantes la si belle trilogie de d'Indy, *Wallenstein*, d'après le drame de Schiller.

Au Palais des Beaux-Arts, notre éminent confrère M. Henry Fouquier a fait mercredi, une conférence des plus dissertées sur la « Comédie-Française », parlant de ses richesses artistiques d'abord puis du rôle littéraire de la glorieuse maison de Molière. Le succès de M. Fouquier a été très vif.

Succédant aux conférences, c'était samedi le tour de M^{lle} Mériam Manuel, une charmante divette, et de M. Depas, un excellent comédien, qui ont fort divertit l'assistance dans des chansonnettes et des monologues et qui ont enlevé ensuite fort prestement une amusante revue de Meusy : *Paris à la mode de quand ?*

Nous donnons ci-après le résultat du tirage de la tombola de l'Exposition des Beaux-Arts qui a eu lieu samedi dernier :

Le n° 2,557 gagne *Joueuse de guitare*, peinture de Spiridon; le n° 6,916 gagne *Ouled Plaza*, peinture de Silbert Josè; le n° 1,232 gagne *Tombeau de Marie Joly*, peinture de Chéron; le n° 704 gagne un *Buvard*, cuir de Cauvy; le n° 5,374 gagne un *Cornet haut vert mat*, grès de Lachenal.

Le Tribunal Supérieur de Monaco, dans ses audiences du 27 et du 30 mars 1900, a prononcé les condamnations suivantes :

Pour homicides et blessures par imprudence : 1^o Marquet Eugène-Victor-Joseph, né à Monaco le 27 juin 1864, architecte, demeurant à Monaco, à 600 francs d'amende; 2^o Persico Jean, né à Taggia (Italie) le 27 septembre 1863, entrepreneur à Monaco, à un mois de prison; 3^o Chiapponi Jean-Joseph, né à Piazza al Serchio (Italie) le

9 janvier 1859, aussi entrepreneur à Monaco, à six mois de prison et 50 francs d'amende (par défaut).

Pour infraction à un arrêté d'expulsion : Vialard Antoine-Adolphe, né à Aurillac (Cantal) le 11 juin 1859, agent d'affaires, demeurant au Carnier (Turbie), à six jours de prison et 30 fr. d'amende.

Jeudi 5 Avril 1900, à 2 heures et demie

20^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN avec le concours de M^{me} JANOTHA

pianiste de la Cour de S. M. I. l'Empereur d'Allemagne

Wallenstein, trilogie..... Vincent d'Indy (D'après le poème dramatique de Schiller).

- 1. Le Camp de Wallenstein — 2. Max et Thécia — 3. La Mort de Wallenstein.

Concerto en sol majeur..... Beethoven. (Cadences de M^{me} JANOTHA).

- A. Allegro moderato — B. Andante con moto — C. Rondo vivace.

Mademoiselle JANOTHA.

A. *Eglogue*, poème virgilien..... Rabaud.

B. *Scherzo du Songe d'une Nuit d'Été*. Mendelssohn.

Flûte : M. GABUS.

A. *Fugue* (arrangée par M^{lle} JANOTHA)... Chopin.

B. *Berceuse*..... id.

C. *Tarentelle*..... id.

Mademoiselle JANOTHA.

Polonaise en mi..... Liszt.

(Orchestrée par Müller-Berghaus).

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Quatrième Série

Le *Prix des Orangers*, qui a été tiré mercredi dernier, a réuni 20 tireurs. Premier, M. Blake, 6 sur 6; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Journu et Thellusson.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, Roberts et Paccard.

Vendredi dernier, le 8^e *Prix supplémentaire* a été gagné par M. Ker, 10 sur 10; deuxième, M. le comte de Robiano, 9 sur 10; troisième, M. R. Gourgaud, 3 sur 4.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, L. Thome et Erskine.

Le *Prix des Palmiers*, qui a eu lieu le lendemain samedi, a réuni 21 tireurs et a été gagné par M. Journu, 13 sur 14, premier; M. le comte de Robiano, 12 sur 14, deuxième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Blake, R. Gourgaud, Asplen et Roberts.

Hier lundi, le *Prix de Saint-Roman* a réuni 21 tireurs. Les première, deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Mackintosh, Galetti et comte Salina, 6 sur 6, qui se partagent 1,497 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, Erskine, Lip et Ker.

Mercredi 4 avril. — *Prix de Larvoto* (handicap), 500 fr.

Samedi 7 avril. — *Prix de Clôture* (handicap), 10,000 fr. et une médaille d'or.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

CRÉATION DE **RENAUD D'ARLES**, tragédie lyrique en 5 actes et 6 tableaux de MM. DE FOURCAUD et Noël DESJOYEUX. — Distribution: Renaud, fils d'un frère du roi, *M. Ibos*; le roi d'Arles, *M. Daraud*; l'évêque d'Arles, *M. Blancard*; un berger, *M. Hyacinthe*; le soldat Clairaut, *M. Borie*; deux ménestrels, *MM. Cazerau et Delorme*; la reine Guibel, *M^{me} Vidal*; Juliane, fille d'un premier lit du roi, *M^{me} Lafargue*; trois jeunes filles, *M^{lles} Blanche Rossi, G. Rossi et Darville*; un veilleur de nuit, *M. Anthelme*; un soldat, *M. Stéphane*. Guerriers, seigneurs, femmes du palais, prêtres et clercs, bourgeois, peuple.

Renaud d'Arles, qui vient de faire ses débuts au théâtre de Monte Carlo, est l'œuvre d'un jeune compositeur de beaucoup de talent, œuvre conçue dans un esprit d'aventures héroïques, suivant une légende du moyen-âge fort attachante, doublée d'un grand intérêt littéraire et musical: voilà plus qu'il n'en fallait pour

valoir au musicien ainsi qu'à l'auteur du livret le beau succès qu'ils ont remporté samedi dernier.

M. Noël Desjoyeaux, en effet, a traduit en musique le poème écrit par son excellent collaborateur M. de Fourcaud, qui est un poète épris de l'esthétique wagnérienne, si l'on veut, mais avant tout, de l'action dramatique dont la partition suit avec une débordante richesse de langage musical les moindres péripéties.

C'est vous dire qu'il y a dans cette œuvre union parfaite de la parole et de l'expression musicale.

Résumons l'action.

La scène se passe à Arles, au temps des invasions sarrasines.

Il s'agit d'un bon vieux roi, qui, demeuré veuf autrefois et père d'une fille, la princesse Juliane, a commis la faute d'épouser, sur le tard, une trop jeune et trop ardente reine, la reine Guibel. Entre le vieillard et la jeune femme, règne, par la force des choses, le malentendu d'aspirations différentes. Guibel, dominée par la fatalité de son tempérament, leurrée en ses desirs et ses espérances, a cru s'emparer du cœur de Renaud, le neveu du roi, aimé comme un fils par le monarque, qui le destine à sa fille. L'action dramatique montre Renaud s'affranchissant du joug qui pèse sur lui, lavant sa souillure originelle, montant à l'héroïsme, sauvant la ville en péril, obtenant le pardon du roi offensé et conquérant la main de Juliane.

Au premier acte le rideau se lève sur une esplanade dans la ville d'Arles. On se bat, au bord du fleuve, contre les Sarrasins. Le peuple suit avec angoisse les péripéties du combat.

A l'appel de l'évêque, criant le danger d'Arles-la-Grande, Renaud demande à s'armer et à voler au secours du roi. Guibel essaie de le retenir, tandis que Juliane l'excite à se souvenir des aïeux et à remplir son devoir. La reine s'aperçoit avec désespoir que les jeunes gens s'aiment. Elle s'efforce en vain de lutter contre cet amour.

L'arrivée de Renaud et de ses compagnons sur le champ de bataille met le trouble parmi les ennemis. Cette déroute, à la suite d'un assaut furieux, est interprétée par l'évêque comme un miracle.

A la fin de l'acte, les guerriers d'Arles reviennent victorieux. Le roi rend hommage à la vaillance du jeune homme. Renaud sera, demain, armé chevalier et marié à Juliane.

Guibel, écrasée, rêve de sa prochaine vengeance.

Le deuxième acte se déroule en un site au bord du Rhône, l'endroit où Renaud s'est battu. C'est là que, par la volonté royale, doivent avoir lieu la cérémonie chevaleresque et la célébration du mariage. Apprêts pour la fête, chansons et farandoles. Scènes de chevalerie. Scène des accordailles. Au moment où l'évêque va bénir l'union des époux, Guibel, mandée par le roi, ne pouvant se tenir de fureur, proclame à la face de tous son déshonneur et celui de Renaud. Le roi, soudainement accablé, les chasse tous les deux.

L'acte suivant s'ouvre sur la cour du palais, au clair de lune. La mélodie du veilleur de nuit exprime le calme revenu sur la ville. Renaud pleure, dans l'ombre, au seuil du logis royal. Guibel surgit. Elle vient, afin de venger la disgrâce de ce Renaud qu'elle aime toujours, de prévenir les Sarrasins qui se rapprochent à marche forcée. Le jeune homme apprend la trahison commise ainsi pour lui seul, et reconnaît en Guibel celle qui a osé la commettre. Guibel prend alors conscience de l'horreur de son acte. Elle oblige le jeune homme à entrer dans la chapelle du palais et sonne le tocsin à grands coups, à la cloche d'alarmes. La ville endormie se réveille dans l'épouvante.

La foule se sent perdue si Renaud ne vient à son secours. Renaud paraît et se précipite aux pieds du roi qui, devant le péril, lui tend son épée en lui ordonnant d'aller vaincre ou mourir, mais il ne se sent pas la force de lui rouvrir ses bras.

Quatrième acte, premier tableau. — Le roi et Juliane assistent au carnage, d'une hauteur des environs d'Arles. Le soir tombe. Juliane implore le pardon de Renaud qui meurt pour la cité. Le roi ne répond rien. La jeune fille est comme terrassée d'horreur et de fatigue...

Guibel s'était endormie dans un buisson. Elle s'éveille, elle est ressaisie par la fatalité de son existence. Elle rencontre un berger dont la voix libre s'élève pour l'apaiser. Elle se voit repoussée par le roi.

Le roi se laisse arracher, enfin, par Juliane le pardon de Renaud. A ce moment, un messager accourt : « Le héros est blessé. » Le vieillard, malgré son âge, se jette au combat. Juliane s'élance à la recherche de celui auquel elle va porter le pardon et la rédemption.

Second tableau. — Le délire de Renaud; l'amour de Juliane. Un grand orage éclate. Tout d'un coup, on

entend le chant de victoire des guerriers d'Arles. Le roi presse Renaud sur son cœur.

Au dernier acte, la scène représente la grande salle du palais : On entend, dans la chapelle palatine, les derniers échos des chants du mariage de Juliane et de Renaud. Tout le monde se rend à la salle du banquet. Quand la scène est vide, Guibel se glisse dans l'ombre. Elle a voulu voir une dernière fois celui qu'elle aimait, de qui elle ne peut se détacher. Elle veut mourir... Mais les chants du banquet l'hallucinent; la vue de Renaud auprès de Juliane, du haut d'une galerie, l'affole. Elle l'appelle à voix haute. Elle se rue au fond de la scène pour la frapper — et c'est le roi qu'elle tue. Elle se frappe elle-même, aussitôt, du même poignard sarrasin.

Le roi meurt en sacrant Renaud comme son successeur. Les Chevaliers font la voûte d'acier au-dessus du roi mort et au-dessus du nouveau roi. On entre solennellement à l'église : « La grande Arles est prospère. Allons invoquer Dieu. »

Avec infiniment de dextérité, le compositeur développe, sur cette donnée, son *drame musical*, sans cesser un instant d'être absolument personnel pour ce qui est de l'inspiration et de la manifestation artistique.

La partition, très touffue, de *Renaud d'Arles* est tracée de main de maître; l'instrumentation est brillante et pleine d'effets symphoniques. C'est, sans contredit, de la musique expressive en même temps qu'éminemment poétique, dans laquelle une large place est faite aux développements psychologiques. L'action mise en valeur par une déclamation musicale d'une grande élégance, est savamment soulignée par la trame de l'orchestre. Dans cette trame d'une étonnante souplesse, tout est charme et enlacement. Les différents thèmes s'y succèdent admirablement entraînant les idées musicales dans un mouvement sans interruption. C'est peut-être là un point discutable de la clarté; d'autre part, tout cela est d'une abondance extraordinaire, où toutes les formes musicales, à chaque mesure, révèlent une imagination sûre et féconde.

Le compositeur sait garnir à merveille l'orchestre et donner une immense vigueur à l'ensemble, en faisant vibrer certaines notes de l'harmonie d'une façon heureuse. Les chœurs y sont traités avec une adéquate entente de l'effet.

Loin de sacrifier la mélodie aux procédés wagnériens, dont il est un fervent admirateur, M. Desjoyeaux l'associe habilement à l'harmonie, l'adaptant d'une façon parfois trop persistante à la voix des acteurs.

Que de fois nous avons entendu dire et répéter que la musique de Wagner a marqué pour l'art une profonde et heureuse rénovation, ce qui ne pourrait être mis en doute assurément. Mais de là à en arriver à conclure qu'il n'y a pas de progrès possible en dehors de sa méthode, c'est vouloir confondre le principe du grand novateur allemand avec les procédés libres de chaque compositeur.

MM. de Fourcaud et Noël Desjoyeaux, tout en s'inspirant des grandes lignes de l'esthétique wagnérienne, nous prouvent que si les compositeurs allemands, suivant l'exemple de leur grand maître, se dégagent de toute influence étrangère pour devenir de plus en plus germaniques, les Français peuvent nationaliser leurs propres œuvres, suivant l'inspiration purement française.

Et, sans doute, leur bel ouvrage lyrique, débarrassé de quelques longueurs sans conséquence, restera un modèle de cette inspiration.

Les excellents interprètes, acteurs et chœurs, et l'orchestre enchanteur de Monte Carlo, ont rivalisé de zèle pour que l'exécution répondit à la conception de cette riche partition.

Honneur une fois de plus à M. Léon Jehin! Cette parfaite exécution a valu à la vaillante phalange de musiciens, si merveilleusement dirigée, une importante ovation. C'était là pour le savant chef un nouveau succès triomphal.

M^{me} Renée Vidal a représenté avec un accent extrêmement émouvant le rôle de Guibel. Elle a fait de ce rôle si difficile une figure tragique admirable. Le public a salué en M^{me} Vidal la belle et puissante voix de contralto ainsi que son jeu de comédienne hors ligne.

A côté de M^{me} Vidal, il est absolument juste d'attribuer une place d'honneur, dans l'immense succès d'interprétation, à M^{me} Lafargue, qui sous les traits de Juliane, s'est affirmée une fois de plus l'excellente artiste lyrique dont les habitués de la salle Garnier connaissent le beau talent et la charmante voix.

M. Ibos a été l'objet de la plus vive sympathie, imprimant au personnage de Renaud un si artistique cachet de naturel et de vérité. Il est vraiment impossible d'y apporter plus de chaleur, plus de vie et plus de douleur. On a admiré sa belle voix de ténor ainsi que son geste dramatique.

M. Daraud, un autre comédien plein de talent, joue et

chante d'une façon parfaite le rôle du Roi d'Arles; aussi a-t-il reçu de la salle l'accueil le plus chaleureux.

Compliments sincères à M. Blancard qui s'est fait applaudir en rendant l'Evêque d'Arles tout à fait dans le caractère voulu.

Très apprécié aussi M. Hyacinthe représentant à souhait le personnage épisodique du Berger.

N'oublions point M. Borie qui donne une bonne silhouette au soldat Clairaut; MM. Cazereau et Delorme, deux ménestrels accomplis, et M^{me} Rossi et Darville qui nous ont laissé sous le charme de leurs jolies voix, faisant bisser le trio du deuxième acte. Enfin M. Anthelme (un veilleur de nuit) et Stéphane (deuxième soldat) ont été louables et dignes d'un tel ensemble.

Les chœurs sont on ne peut plus admirables; ils nous ont donné une nouvelle preuve de leur valeur absolument artistique, en exécutant une part extrêmement difficile et d'un si grand intérêt dans la belle représentation de samedi. Qu'il nous soit permis d'en féliciter leur excellent chef, M. Louis Vialet, dont les éloges ne sont plus à faire.

Renaud d'Arles n'est-il pas encore sous le rapport de la mise en scène, l'un des spectacles les plus grandioses qu'on ait admirés au théâtre de Monte Carlo? On convient que seul le talent d'un peintre tel que M. Ferri pouvait nous donner de semblables merveilles de somptuosité et de goût: chaque décor est un tableau ravissant.

Et quel beau succès obtenu par les costumes dessinés et colorés aussi savamment et artistiquement que possible!

Tout a contribué à la réussite de ce spectacle très attrayant.

Fernand PLATY.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée Générale ordinaire convoquée pour le 3 Avril courant ne peut avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 41 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le **Vendredi 20 Avril**, à deux heures de relevée, au siège social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1899-1900.

Rapport des Commissaires.

Approbation des comptes, s'il y a lieu.

Fixation du dividende.

Résolutions diverses sur les propositions contenues dans le Rapport du Conseil d'Administration.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 Mars au 1^{er} Avril 1900

MENTON, y. à vap. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Ricord,	sur lest.
NICE, y. à vap. <i>Tita</i> , fr., c. Lemainier,	id.
MARSEILLE, br. goël, <i>Marie-Clotilde</i> , fr., c. Rostagni,	brîques.
VILLEFRANCHE, goëlette, <i>Providence</i> , fr., c. Giuliani,	houille.
LIVOURNE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. Dedominici,	charbon.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
Id. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	id.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	id.
Id. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	id.
MENTON, y. à vap. <i>Aldebaran</i> , angl. c. Richard,	id.

Départs du 25 Mars au 1^{er} Avril

CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
Id. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	id.
Id. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	id.
Id. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	id.
Id. b. <i>Reine des Anges</i> , fr., c. Casimir,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.

A VENDRE par suite de liquidation judiciaire, un fonds de commerce consistant en **Maison Meublée avec Pension Bourgeoise**, situé au quartier de la Condamine, à Monaco.

Pour traiter, s'adresser à M. A. Cioco, liquidateur.

AVIS

Par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté, en date du 27 mars dernier, enregistré, M. Auguste Croco a été chargé de gérer et administrer les biens du sieur **Jacques OBERTO**, propriétaire, demeurant à Monaco, pendant la durée de l'instance en interdiction qui se poursuit contre lui.

A. Croco.

AVIS AU PUBLIC

Monsieur **Michel MURATORE**, garçon de café à Monaco, ayant repris le fonds de commerce dénommé *Fourneau Economique*, sis aux Halles et Marchés de la Condamine, que faisait valoir la dame **Anna MONTANARO**, les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition entre les mains de l'acquéreur, dans le délai de huitaine, à peine de forclusion.

Étude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi 10 avril à 9 heures du matin, sur la Place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de **chaussures** diverses.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, Charles TOBON.

Étude de M^e Charles TOBON, huissier, à Monaco
30, rue du Milieu, 30

AVIS

Demain, à neuf heures du matin, à la salle de vente Cursi, Boulevard Charles III, n° 2, à Monaco, il sera procédé par le ministère de M^e Charles Tobon, huissier, à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers en bon état.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Charles TOBON.

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme du Grand Hôtel de Londres à Monte Carlo sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire le jeudi 19 avril, à 3 heures de relevée, au Siège Social.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport des Commissaires;
- 2° Rapport du Conseil d'Administration;
- 3° Situation au 28 février 1900;
- 4° Création des ressources par augmentation du capital, émission d'actions, d'obligations, ou tout autres moyens pour couvrir les dépenses résultant des travaux d'agrandissement et d'amélioration apportés à l'hôtel.

Nul ne peut assister à l'assemblée générale s'il n'est propriétaire d'au moins dix actions.

Les actions devront être déposées au Siège Social ou dans les principaux établissements de crédit, trois jours francs avant l'Assemblée.

PARFUMERIE-DISTILLERIE DE MONACO

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE, MONTE CARLO

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Iris-Villa, anciennement Parfumerie-Distillerie de Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le samedi 5 mai, à 2 heures de l'après-midi, au Siège Social.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport des Commissaires;
- Rapport du Conseil d'Administration;
- Approbation des comptes, exercice 1899-1900 et décharge à qui de droit;
- Fixation du dividende, exercice 1899-1900;
- Nomination d'Administrateurs;
- Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution.

Étude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e BLANC, notaire à Moaaco, le vingt-sept janvier mil neuf cent, enregistré, monsieur Nicolas-Marius SANGIORGIO, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de monsieur Marius SAQUET, brigadier-chef de la sûreté, et madame Julie PERRIMOND, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire.

Une propriété sise à Monte Carlo, quartier des Moulins, passage Grana, comprenant :

1° Une maison d'habitation élevée sur le passage Grana, de trois étages sur rez-de-chaussée;

2° Et une maisonnette située derrière la précédente, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée.

Le tout porté au plan cadastral sous les n°s 256 et 258 de la section D, confronte : au nord, Rosticher; au midi, le passage Grana; à l'est, un passage-escalier dit ruelle Francisci et à l'ouest, à la propriété Sardo et à M. Rosticher.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de **vingt-huit mille francs**, ci... **28.000 fr.**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-trois février mil neuf cent, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Dûment enregistré. Pour extrait :
(Signé) : A. BLANC.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

SEMAINE SAINTE A SÉVILLE

Billets aller et retour 1^{re} classe pour

SÉVILLE 250 francs

au départ de Genève, Lyon, Grenoble, Menton, Nice, Cannes et Marseille.

Délivrance : du **17 mars au 16 avril**. — Validité jusqu'au **10 mai**.

Arrêts facultatifs. — EN FRANCE : à Montpellier et Perpignan. — EN ESPAGNE : à Barcelone, Tarragone, Sagonte, Valence, Cordoue, Castillejo (embranchement sur la voie de Tolède), Aranjuez, Madrid et Saragosse.

Billets délivrés à toutes les gares intermédiaires situées sur l'itinéraire sur demande faite 48 heures à l'avance.

SEMAINE SAINTE A MADRID

Billets aller et retour 1^{re} classe pour

MADRID 200 francs

au départ de Genève, Lyon, Grenoble, Menton, Nice, Cannes et Marseille.

Délivrance du **4 au 14 avril**. — Validité : **20 jours**, y compris le jour de l'émission des billets.

Arrêts facultatifs. — EN FRANCE : à Montpellier et Perpignan. — EN ESPAGNE : à toutes les gares situées sur l'itinéraire. Pour le parcours Barcelone-Saragosse, les voyageurs pourront indistinctement prendre la voie Caspe ou la voie Lérida.

Billets délivrés à toutes les gares intermédiaires situées sur l'itinéraire sur demande faite 48 heures à l'avance.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VACANCES DE PAQUES

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des vacances de Pâques, toutes les gares qui émettent des billets d'aller et retour, en vertu du tarif spécial (G.V.) n° 2, les délivreront, sans changement de prix, à partir du **7 avril 1900**, avec coupons de retour valables jusqu'aux derniers trains de la journée du **26 avril**.

Cette prolongation de validité s'appliquera également aux billets d'aller et retour P.L.M.-Midi; P.L.M.-Orléans; P.L.M.-Est; P.L.M.-Sud de la France; P.L.M.-Départementaux; P.L.M.-Saint-Victor à Thizy; P.L.M.-Saint-Victor à Cours; P.L.M.-Chemins de fer d'intérêt local du Puy-de-Dôme; P.L.M.-Chemins de fer des Bouches-du-Rhône; P.L.M.-Chemins de fer Méridionaux Français; P.L.M.-Chemins de fer économiques (réseau de l'Allier); P.L.M.-Vertaizon à Billom; P.L.M.-Marlieux à Châtillon; P.L.M.-Voies ferrées du Dauphiné; P.L.M.-Voiron à Saint-Béron; P.L.M.-Dompierre-sur-Besbre à La Palisse; P.L.M.-Saint-Georges-de-Commiers à la Mure et P.L.M.-Pontcharra à la Rochette et à Alleverd-les-Bains.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

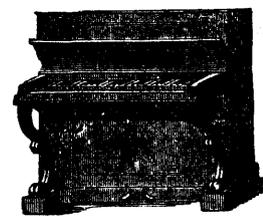
HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en **3 ans**, à partir de **25 fr. par mois**.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars-Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
26	749.2	749.2	749.2	749.4	750.0	12.5	15.5	17.0	12.0	11.5	78	N.-E. léger	Beau	
27	52.0	52.0	51.0	50.0	49.7	12.0	11.5	11.0	10.0	10.5	82	S.-O. léger, N.-E. léger	Nuageux, pluie	
28	47.0	47.0	46.2	46.0	46.0	12.0	15.0	16.5	12.0	11.5	80	S.-O. léger	Variable	
29	45.0	44.4	45.2	44.7	46.0	13.5	15.0	10.0	10.5	10.4	79	—	Variable, pluie	
30	48.0	48.2	49.5	49.7	50.2	12.5	16.0	12.0	11.0	10.7	78	—	—	
31	53.0	53.6	53.7	54.2	55.0	12.0	13.0	14.0	11.0	10.5	80	—	—	
1	56.0	56.2	55.5	55.0	54.6	12.0	13.5	15.0	12.0	11.7	77	—	Beau	
DATES		26	27	28	29	30	31	1						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	17.0	12.5	16.5	15.0	16.0	14.0	15.0					
		Minima	10.5	10.0	10.5	8.5	9.5	8.0	9.2					
											Pluie tombée : 19 ^{mm} 5			